

Pas d'IPO de Belfius avant les élections communales



Kris Peeters

Le vice-Premier CD&V est résolu à lier le dossier Arco avec l'IPO de Belfius.



Charles Michel

Le Premier ministre attend l'avis de la direction de Belfius sur l'IPO.



Marc Rasière

Le CEO de Belfius a de quoi être nerveux vu les tergiversations sur l'IPO.

■ Le gouvernement se montre de plus en plus réticent à faire une entrée en Bourse avant plusieurs mois.

Il n'y aura pas d'entrée en Bourse de Belfius en 2018, et même peut-être pas avant juin-juillet de l'année prochaine. C'est une des conclusions majeures qui est ressortie de la réunion informelle du comité ministériel restreint (kern), qui a eu lieu mercredi soir au domicile wavrien du Premier Charles Michel.

Du côté du gouvernement, on se refuse néanmoins à confirmer l'information. Mais *off the record*, plusieurs sources indiquent qu'il n'y aura en tout cas pas de décision avant fin septembre. "Rien ne va se passer avant les élections communales du 14 octobre", commente un membre du kern.

Au-delà du climat boursier qui n'est plus porteur, les valeurs bancaires ont en effet baissé de plus de 15% ces derniers mois, des sources gouvernementales évoquent des raisons "logistiques". La cotation d'une banque comme Belfius qui devrait peser autour des 6 à 7 milliards ne se fait pas en un coup de cuillère à pot.

De plus, une vente de 30% du capital de Belfius – comme c'est prévu – devrait aller de pair avec une entrée de Belfius dans le Bel 20. Et donc chasser une des 20 valeurs qui composent l'indice boursier belge. Ce qui pourrait être "douloureux" pour la société visée, expliquent des membres du gouvernement. Qui semblent donc (soudainement?) vouloir se soucier de ne pas susciter des remous au sein du Bel 20 (lire aussi ci-contre).

5,5-7,5 milliards

Valorisation de Belfius

La fourchette de la valorisation de Belfius a été rabotée de plus d'un milliard d'euros en raison de la forte baisse des valeurs bancaires au cours de ces derniers mois.

Mais c'est aussi l'indemnisation des coopérateurs d'Arco qui plombe l'IPO (Initial Public Offering). On sait que le CD&V a voulu lier les deux. Mais la solution proposée par le gouvernement de déboursier 600 millions d'euros (dont 400 millions proviendraient d'un superdividende distribué par Belfius juste avant l'IPO) reste fragile dans la mesure où elle pourrait être remise en cause par la Commission européenne.

Occasion manquée

Le gouvernement estime qu'il ne doit pas notifier sa proposition auprès de l'Europe mais a visiblement peur de "passer en force". D'aucuns craignent que si l'Europe torpille l'arrangement trouvé pour les coopérateurs d'Arco, des investisseurs institutionnels qui auraient acheté des actions Belfius introduisent des plaintes.

Il se dit aussi que le gouvernement attend un avis de Belfius, de quoi d'ailleurs provoquer pas mal de nervosité au sein du conseil d'administration et du comité de direction. Où il y a ceux qui sont pour une IPO envers et contre tout et ceux qui sont plus dubitatifs.

Du côté de la banque, on ne fait aucun commentaire. Comme pour le gouvernement, le climat boursier agité et l'incertitude sur les résultats à venir alimentent les craintes d'une IPO ratée. Par rapport au mois de mai, la valorisation de Belfius a baissé de plus d'un milliard. La fourchette qui était de 7 à 9 milliards est désormais de 5,5 à 7,5 milliards. "En liant l'IPO avec le dossier Arco, on a perdu du temps et l'équivalent du montant qui était destiné à indemniser les coopérateurs", lâche un ministre. Qui y voit une occasion manquée.

AvC et F.C.

Épinglé

Impact boursier

Indice Bel 20. Dans les conditions actuelles du marché, deux valeurs seraient menacées de sortir de l'indice Bel 20 en cas d'entrée de Belfius: Ontex, société spécialisée dans les produits d'hygiène, et l'opérateur Telenet. Ce qui voudrait aussi dire que les portefeuilles de certains trackers devraient être réaménagés. "Si l'action Ontex sortait du Bel 20, ce ne serait pas une catastrophe. Elle a déjà fortement souffert de l'OPA ratée", estime Xavier Servais, administrateur-délégué du conseiller en investissement Delandé. Pour Telenet, l'autre société "éjectable" du Bel 20, cela pourrait poser plus de problème, estime Xavier Servais. "C'est une société très endettée. Pour le moment, elle n'a plus de fonds propres. L'évolution de sa cotation est très suivie par les investisseurs institutionnels. Son cours pourrait aussi être affecté par l'arrivée d'un quatrième opérateur", analyse-t-il.

Valeurs bancaires. Comme indiqué ci-contre, les valeurs bancaires n'ont pas la forme depuis quelques mois. Elles souffrent de marges d'intérêt faibles mais aussi de certains risques, en particulier d'une sortie de l'Italie de la zone euro. Il y a aussi des éléments exceptionnels comme l'amende pour une affaire de blanchiment qu'ING vient d'accepter. (AvC)